

La sécheresse place le secteur agricole devant l'urgence de faire évoluer ses pratiques

PAR AMÉLIE POINSSOT
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 6 AOÛT 2020

Le niveau de pluviométrie enregistré ce mois de juillet est le plus bas depuis 1959. De nombreuses exploitations agricoles sont en difficulté. Face à cet assèchement après plusieurs étés déjà très secs, la piste des retenues d'eau lancée par le ministre de l'agriculture ne convainc pas.



Dans le Limousin, un éleveur contraint d'alimenter son bétail en eau et en fourrage. © AFP

Un rendement nettement inférieur et de sérieux doutes sur la suite. Dans la Marne, Jean-Baptiste Prévost, à la tête de 280 hectares de grandes cultures, se demande bien comment il va rentrer dans ses frais cette année.

À cause du manque de précipitations depuis le début de l'été, particulièrement prégnant dans le nord-est, son orge de printemps récoltée il y a quinze jours n'a donné que 5,5 tonnes par hectare, contre 7,5 habituellement. Destinée à la brasserie, cette céréale qu'il cultive sur 60 hectares a vu en outre son prix chuter depuis l'épidémie de Covid-19.

Quant à ses pommes de terre de féculé, l'agriculteur prévoit un déficit de 15 à 20 tonnes par hectare, pour une récolte de 50 tonnes habituellement. Plantées au mois d'avril, elles stagnent depuis le début de l'été : « *Les tubercules ne poussent plus, les tiges commencent à faner, elles sont sèches quand on tape dedans...* »

Seule solution pour l'instant : l'aménagement de petits barrages entre les buttes de pommes de terre, afin de retenir l'eau quand elle arrive. Encore faut-il qu'il pleuve...

Ce mois de juillet, l'Hexagone a connu son niveau de pluviométrie le plus bas depuis le début des enregistrements par Météo France, en 1959. Nord et nord-est sont particulièrement touchés. Le phénomène n'est pas nouveau. Depuis 2011, plusieurs étés secs se sont succédé.

« *Ça fait une paire d'années qu'on prend le bouillon* », lâche Jean-Baptiste Prévost, qui songe à changer de culture pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Arrêter la pomme de terre ou trouver des variétés qui supportent le sec, se lancer dans la culture du pois...

Comme lui, de nombreux agriculteurs se posent des questions face à cette sécheresse estivale qui met en danger la survie économique de leur exploitation. Au niveau macro, les chiffres sont alarmants : au 27 juillet, la récolte française de blé tendre était estimée par l'expert des marchés de l'agro-industrie Agritel à 29,2 millions de tonnes, soit 26 % de moins qu'en 2019. C'est la troisième plus petite récolte des 25 dernières années.



Dans le Limousin, un éleveur contraint d'alimenter son bétail en eau et en fourrage. © AFP

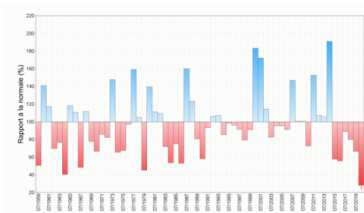
En Saône-et-Loire, l'éleveur bovin Jean-Michel Rozier avait pour habitude d'être autonome pour l'alimentation de son troupeau, avec ses 150 hectares de pâturages pour une centaine de têtes. Depuis trois ans cependant, il n'y parvient plus.

Les parcelles donnent de moins en moins d'herbe, il faut acheter du fourrage pour passer l'hiver. Soit 15 000 à 20 000 euros de dépenses supplémentaires. « *Cette année est la pire de toutes*, dit-il. *Seulement 180 mm d'eau sont tombés chez nous depuis le début de l'année. Les prairies sont jaunes, brûlées, elles se dégènèrent ; par endroits on voit même la terre. Mentalement, c'est très difficile.* »

Un comble : en plein été, l'éleveur se retrouve à nourrir ses bêtes avec du foin, alors qu'elles sont censées pâturer en plein air. « Certains éleveurs ont même rentré leurs animaux dans les bâtiments, ce que l'on ne faisait jamais auparavant ! »

Le résultat, ce sont des vaches en moins bonne santé. Sur ces trois dernières années, Jean-Michel Rozier dit avoir vu le poids de ses carcasses destinées à la consommation baisser de 50 à 70 kilos, tandis que ses vaches laitières donnent de moins en moins de lait.

Face à ces phénomènes de sécheresse qui vont se répéter, l'heure est désormais à l'adaptation. « Nous allons diminuer notre nombre de bêtes, explique l'agriculteur. Nous allons aussi arrêter de cultiver le maïs pour les vaches laitières. Dans huit jours, nous allons devoir l'ensiler alors qu'il n'a pas donné d'épis... »



Rapport à la normale du cumul de précipitations agrégées sur les mois de juillet sur la France depuis 1959. © Météo France

Le maïs, très gourmand en eau, est au cœur des changements à venir dans l'agriculture française si elle veut devenir plus résiliente. Il concentre en effet à lui seul plus de la moitié de l'agriculture irriguée (qui ne représente que 5 % de la surface agricole française), et il est destiné, à 60 %, à l'alimentation animale.

« Il faut se poser la question du choix des cultures et de notre système alimentaire, avance Pierre-Marie Aubert, ingénieur agronome et chercheur à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales). Si l'on raisonne avec un système alimentaire constant, les options sont limitées. Mais si l'on décide de diminuer notre consommation de viande, on aura alors besoin de moins d'animaux, de moins de céréales, et donc de moins d'eau. » Il existe par ailleurs des céréales, comme le sorgho, qui sont beaucoup plus résistantes à la sécheresse. Sa culture, encore très limitée en France, pourrait être développée.

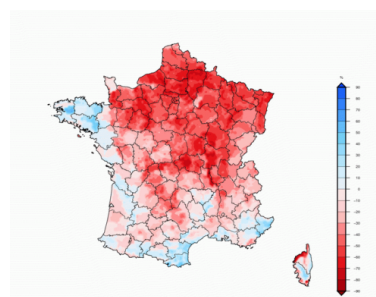
Éviter une « guerre de l'eau »

Quoi qu'il en soit, le constat est sans appel. 2020 est une année record de sécheresse pour les sols français, à inscrire dans la lignée des étés 1976, 2003 et 2016. Face à cette situation critique, 68 départements ont mis en place des restrictions d'eau.

Cette assèchement des terres agricoles risque de progresser dans les prochaines années, à en croire Jean-Michel Soubeyroux, climatologue à Météo-France : « La sécheresse actuelle est due à un déficit de pluviométrie, conjugué à la chaleur qui provoque une évaporation plus rapide. Ce sont les sols qui sont touchés. La hausse des températures due au changement climatique ne va faire qu'aggraver le phénomène. »

Si le niveau des nappes phréatiques, lui, n'est pas préoccupant cette année car il a beaucoup plu pendant l'automne et l'hiver, cet épisode de sécheresse jette la lumière une nouvelle fois sur la problématique de la gestion de l'eau : cette ressource de plus en plus rare doit être partagée entre différents usages – agricoles, industriels, énergétiques, consommation courante – qui entrent en conflit les uns avec les autres.

Dans cette répartition, c'est l'agriculture qui se taille jusqu'à présent la part du lion. Elle utilise à elle seule près de la moitié de l'eau consommée en France chaque année, une proportion qui monte à près de 80 % pendant l'été.



Le nord et le nord-est particulièrement touchés : écart pondéré à la normale par département de l'indice d'humidité des sols, 28 juillet 2020. © Météo France

« Il faut à tout prix prendre des mesures pour éviter qu'on en arrive à une guerre de l'eau, martèle le député France insoumise Loïc Prud'homme, qui a dirigé un rapport parlementaire sur la gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau, voté en

mai dernier. *On fait les choses toujours trop tard. C'est quand la pénurie est là qu'on se demande comment y remédier... »*

L'annonce la semaine dernière, par le nouveau ministre de l'agriculture Julien Denormandie, de faciliter l'installation de retenues d'eau pour irriguer les champs, allant dans le sens de ce que défend la FNSEA, le syndicat majoritaire des exploitants agricoles, ne le convainc pas. *« Dire cela aux agriculteurs, c'est dire qu'ils peuvent continuer sur le même modèle : arroser des champs de maïs en plein après-midi alors qu'il fait 40 degrés »,* soupire Loïc Prud'homme.

Qui plus est, souligne l'agronome Pierre-Marie Aubert, les retenues sous forme de bassines entraînent une déperdition énorme en raison de l'évaporation de l'eau. *« Ce type de mesure ne permettra jamais de couvrir l'ensemble de la surface agricole qui, à 95 %, fonctionne sans irrigation. C'est une rustine qui ne fait que retarder le moment où il faudra radicalement changer l'agriculture conventionnelle. »*

Mêmes critiques du côté de Sylvain Doublet, ingénieur agronome à l'association Solagro : *« Augmenter l'irrigation est un cul-de-sac : si tout le monde veut de l'eau, personne n'en aura. »* Les ressources des retenues, qui pompent dans les nappes phréatiques, ne sont pas illimitées...

« Ce qu'il faut, ajoute le député girondin Loïc Prud'homme, c'est aider les agriculteurs à revoir leurs choix de cultures, et ralentir le cycle de l'eau. » Autrement dit, la retenir sous terre par des moyens naturels : restaurer de la végétation pour éviter le ruissellement, remettre de la matière organique dans le sol, dés-imperméabiliser en zone urbaine.

Pour accompagner les agriculteurs en ce sens, la mission parlementaire préconise, dans son rapport, la création d'un fonds de paiement pour services environnementaux doté d'un milliard d'euros.

C'est dans cette même perspective que s'inscrit Pierre-Marie Aubert. *« Derrière la gestion de l'eau, il y a la gestion des sols »,* dit-il. Conserver un sol riche en

matière organique permet d'augmenter sa capacité de stockage de l'eau – en plus de le rendre plus favorable à la séquestration du carbone, avantage non négligeable dans la lutte contre le changement climatique.

Pour cela, il faut réduire les intrants chimiques, limiter l'usage du tracteur, allonger les rotations de cultures... Bref, c'est tout un système de production qui est à revoir.

Pour rendre le secteur agricole plus résilient face aux déficits hydriques, certains préconisent également le décalage des semis dans le temps (l'« esquive », afin d'éviter la période de sécheresse). La betterave d'hiver, semée à l'automne et récoltée au printemps, pourrait ainsi venir remplacer la betterave actuelle qui fait son cycle en juillet-août, au moment où les températures sont les plus élevées.

Autre piste : l'agroforesterie. Avec des haies pour couper le vent et des rangées d'arbres pour apporter de l'ombre sur les cultures, cette technique se développe de plus en plus – même si elle n'est pas forcément transposable sur les grandes structures.

« Il n'y a pas de solution miracle, conclut Sylvain Doublet. Pour rendre le système agricole résilient à la sécheresse, il faut mettre en place une combinaison de solutions. Il faut avant tout diversifier ses cultures, afin de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, et développer les plantes plus résistantes au stress hydrique. »

Même orientation du côté de Jean-Claude Bevilard, spécialiste des questions agricoles au sein de France Nature Environnement, qui prône une *« diversification des semences et des débouchés »*, malgré la difficulté d'apporter tout changement tant le système actuel est *« dominé par les coopératives »*.

Dans ce contexte, beaucoup invitent à regarder du côté de l'agroécologie : avec ses méthodes de production et ses exigences de rendement plus modestes, l'agriculture biologique semble bien mieux armée pour affronter la sécheresse que les techniques conventionnelles et productivistes.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.